



UNE SOCIETE QUI A BOULEVERSE MA VIE

Par **DAV340**, le **03/10/2008** à **22:53**

janvier 2005: Je demande a mon employeur d'organiser les élections du personnel et dépose verbalement ma candidature a la demande du personnel. Élection refusé

février 2005 : 1er lettre simple du commissariat "rdv pour restituer l'permis pour solde nul" sans 48s et autre.(lettre supprimé par mon employeur mais j'ai récupère l'double)

17 mars 2005: 2eme lettre mais en A.R du commissariat "rdv pour restituer l'permis pour solde nul" toujours sans 48s et autre.(lettre remis,ouvert,divulgué par mon employeur) qui refusera de me la remettre l'temps du conservatoire.

-13h: reçu rdv de mon employeur pour 17h, sans precision (j'doute un peu du rdv eco dans l'entreprise).

-15h: je déclare un accident du travail sur la piste de formation grue de l'entreprise.

-17h: entretien et a 17h30 une Mise a pied conservatoire motif "pour permis invalide suite au courrier du commissariat."

23 mars:rdv au commissariat pour remettre mon permis sans 48s reçu.

-(déclaration de perte remis a la place du permis)

-photocopie du 48s remis par la brigade accident.

-explication demandé a la brigade :

Reçu l'ordre du commandant pour les courriers car pas reçu de réponse au 1er courrier simple.

Plus simple de restituer le permis sur le lieu travail(92)que dans l'34

04 avril 2005: fin de mon accident travail, rdv de mon employeur pour entretien de licenciement. j'me déplace 800km pour l'entretien et pour récupérer des affaires perso.(rechute dans la poche au cas ou)

Il me licencie pour violence envers sa personne et tentative de vol de camion dans l'entreprise. (on parle mémé plus du permis de conduire).

Alors, je lui remet sur place, une rechute d'accident pour contrer mon licenciement

11 avril 2005: Un huissier a mon domicile pour me remettre mon licenciement pour violence,tentative de vol, permis annulé.

une totale

Pendant les 2 mois suivent, j'ai faxer de nombreux courriers afin de récupérer mes attestations sans résultat...

(inspection du travail lui rédige un proce-verbal pour refus d'organiser des élections et inspecté l'entreprise de A a Z, prévient aussi du licenciement abusif,réclame les attestations)
Je me suis déplacé en Préfecture de l'herault (mon domicile) afin de m'inscrire au code,visite médical ect pour récupérer mon permis.

La préfecture de l'herault refuse de m'inscrire sous prétexte "qu'informatiquement je suis pas notifier donc peu pas m'inscrire et que pour eux mon permis est toujours valide "...